



HAL
open science

Romanisation et développement dans le Massif Central : échelles, acteurs, processus

Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. Romanisation et développement dans le Massif Central : échelles, acteurs, processus. Frédéric Trément. Les Arvernes et leurs voisins du Massif Central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires, 1 (t.124-125, n°600-601), Société des amis de l'Université de Clermont. Alliance Universitaire d'Auvergne, pp.15-25, 2011, Revue d'Auvergne. <halshs-01834696>

HAL Id: halshs-01834696

<https://shs.hal.science/halshs-01834696v1>

Submitted on 14 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



LES ARVERNES ET LEURS VOISINS DU MASSIF CENTRAL À L'ÉPOQUE ROMAINE

Une archéologie
du développement des territoires

Sous la direction de
Frédéric Trément

TOME 1

Romanisation et développement dans le Massif Central : échelles, acteurs, processus

Frédéric TRÉMENT

Le Massif Central est de loin le plus vaste massif montagneux de France. Son nom, récent et d'origine savante, est apparu au milieu du XIX^e siècle à la suite de la reconnaissance par les naturalistes Dufrenoy et De Beaumont de son unité géologique, commune à de multiples petites contrées fortement individualisées. Devenue populaire, la notion a été rapidement associée, dès le XIX^e puis au XX^e siècle, à l'image de « pôle répulsif ». Cet espace central est en effet devenu enclavé, avec le développement des grands axes de communication routiers, fluviaux et ferroviaires. La crise rurale, qui a généré un puissant mouvement d'émigration, a profondément touché sa paysannerie. Même si, aujourd'hui, son identité reste forte, le Massif Central demeure une « région problème », qui trouve difficilement sa voie dans l'Europe industrielle et urbaine (Fel, Bouet 1983).

Si l'on se place dans la perspective de la longue durée, il apparaît que ces deux caractéristiques majeures actuelles du Massif Central – son unité géographique et son isolement – doivent être largement relativisées. Cet espace juxtapose en effet un grand nombre de « pays » et de paysages fortement individualisés, qui donnent au voyageur une impression de grande diversité. Il est traversé par des axes de communication importants qui, s'ils ont connu une certaine désaffection depuis le XIX^e siècle, ont joué un rôle de premier plan à des périodes plus anciennes. À l'époque qui nous intéresse ici, la fin de l'Âge du Fer et la période romaine, le Massif Central est découpé entre plusieurs peuples dont certains figurent parmi les plus importants de Gaule : Éduens, Arvernes, Lémovices (Fig. 1). C'est l'historiographie du XIX^e siècle qui a largement contribué à faire du Massif Central un foyer de résistance à la conquête romaine et plus largement à la romanisation, dans une optique

de reconstruction de l'identité nationale qui trouvait dans le personnage de Vercingétorix, chef historique des Arvernes, un héros national à la hauteur de César (Jullian 1901). Les recherches archéologiques conduites ces dernières années dans le bassin de Clermont-Ferrand et plus largement en Grande Limagne obligent à nuancer fortement ce point de vue. Elles donnent l'image d'un dynamisme et d'une ouverture remarquables de la société arverne (Trément dir. 2002). Il en va de même des travaux récents conduits dans les cités des Bituriges (Batardy, Buchsenschutz, Dumasy 2001) et des Vellaves (Nectoux en cours). L'archéologie met progressivement en lumière la complexité des modes d'organisation de l'espace, des « spatialités différentielles » qui imposent de ne pas s'en tenir à un seul cadre d'analyse (la cité par exemple) et obligent à jouer sur les échelles spatiales afin de permettre la distinction entre phénomènes locaux, microrégionaux, régionaux ou plus globaux, ainsi que l'étude de leurs interactions. Parallèlement, l'essor des recherches paléoenvironnementales contribue à ancrer les modèles archéologiques dans des paysages plus réalistes, et à investir de nouveaux champs de réflexion dans le domaine des interactions socio-environnementales (Trément 2004a).

Pour rendre compte des processus complexes liés à ce qu'il est convenu d'appeler la « romanisation », l'usage du concept de développement s'est révélé particulièrement opératoire. Le concept de développement est susceptible en effet de permettre une lecture systémique des données issues de l'interdisciplinarité dans le but d'éclairer les mécanismes (socio-économiques, politiques, culturels, institutionnels mais aussi environnementaux) qui participent à la construction des espaces et des territoires (Trément 2010a ; 2010b ; à paraître c ; d). À condition, bien sûr, de s'entendre sur la définition du mot, et de lui donner un contenu précis.

1. Le concept de développement : définitions et évolution

Les définitions du terme développement mettent généralement l'accent sur sa dimension économique, qualitative et structurelle. C'est, ainsi, dans le sens commun donné par le Larousse, l'« amélioration qualitative et durable d'une économie et de son fonctionnement ». Le développement s'oppose au sous-développement, qui caractérise, toujours selon le Larousse, ce « qui se trouve en deçà d'un niveau normal de développement ». Dans un pays sous-développé, « les habitants ont un faible niveau de vie moyen, en raison, notamment, de l'insuffisance de la production agricole et du faible développement de l'industrie, autre qu'extractive, facteurs fréquemment aggravés par la croissance démographique, plus rapide que la progression du revenu national ». Le sous-développement est une situation où les besoins fondamentaux de l'homme (alimentation, santé, éducation) ne sont pas

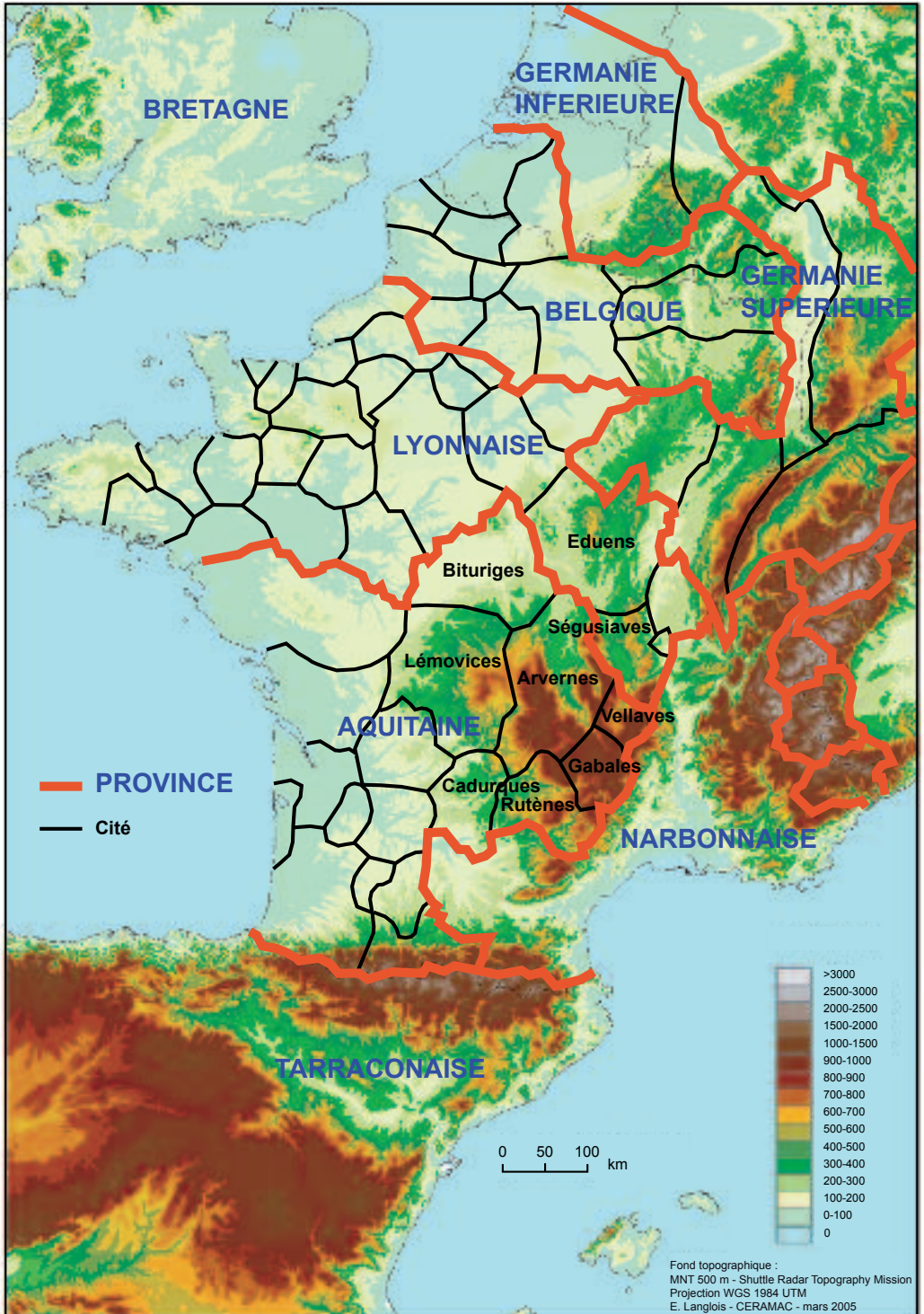


Fig.1 : Carte politique des Gaules au Haut-Empire. DAO : F. Trément.

satisfaits. Le développement est le processus historique qui permet de sortir de l'état de sous-développement. Ces définitions sont fortement conditionnées par l'évolution du monde contemporain qui, à la suite de la révolution industrielle et de la colonisation, a conduit à l'antagonisme Nord-Sud et à la suprématie du modèle occidental de développement.

Le terme développement n'est utilisé dans cette acception économique que depuis les années 1950. Mais l'idée est plus ancienne. Elle constitue le thème central de l'ouvrage d'Adam Smith, édité en 1776 : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Elle a été étudiée par les auteurs anglais (David Ricardo, Robert Malthus), puis par Karl Marx et Joseph Schumpeter. Elle a été progressivement distinguée de notions voisines telles que l'expansion ou la croissance économique, notions purement quantitatives qui renvoient aux revenus et non aux conditions de leur production¹. On considère aujourd'hui que le développement est le processus par lequel un pays devient capable d'accroître sa richesse de façon durable et autonome, et de la répartir équitablement entre les individus (Friboulet 2004 ; 2006). Le développement s'accompagne nécessairement d'un changement des techniques de production, d'une transformation des structures politiques, sociales, institutionnelles, et d'une plus grande interdépendance entre les secteurs économiques et les catégories sociales. La notion de développement donne ainsi un contenu concret à celle de progrès.

Les recherches récentes ont montré toutefois que le sous-développement recouvre des situations très contrastées, dont l'analyse ne peut plus se satisfaire de modèles généraux fondés sur un évolutionnisme unilinéaire (par exemple Rostow 1963), mais nécessite une prise en compte de la spécificité des problèmes de développement qui se posent dans les régions du Sud. Aux théories fondées sur la domination et la dépendance ont succédé celles qui considèrent que le sous-développement a surtout des causes internes (Balassa 1982), d'ordre non seulement économique mais aussi socio-culturel (héritages, comportement des élites, traditionalisme, complexité du rapport à la terre, corruption, gaspillage, effets de démonstration) (Perroux 1961). Une des voies de recherche initiée dans les années 1960, la sociologie du développement, visait déjà à prendre en compte les caractéristiques structurelles et les processus de transformation des sociétés dites « sous-développées » (Balandier 1967). Il s'agissait de passer d'une description des manifestations (méthode critériologique) à une explication des mécanismes (en quelque sorte d'une approche « morphologique » à une approche « physiologique »). Il fallait pour cela renoncer au concept de société traditionnelle défini par les anthropologues et les sociologues soumis à l'influence théorique de Max Weber, concept qui s'opposerait à celui, tout aussi schématique, de société moderne. Rejetant l'idée qui associe

traditionalisme et continuité d'une part, modernité et rupture de l'autre, les sociologues du développement ont tenté de différencier les diverses manifestations actuelles du traditionalisme, opérant la distinction entre traditionalisme fondamental, traditionalisme formel, traditionalisme de résistance et pseudo-traditionalisme. Ce type d'approche implique un changement radical de l'échelle d'observation et le recours à la transdisciplinarité (histoire, géographie, droit, sociologie, ethnologie).

Plus récemment encore, l'humanité a pris conscience des limites imposées au développement par la biosphère. La surpopulation dans les mégalopoles, la désertification, l'aggravation de la pollution de l'air et de l'eau ont modifié l'approche du développement économique et social. En collaboration avec les sciences de la nature, les études en la matière cherchent désormais un nouvel équilibre entre les individus et leur environnement, condition de ce qu'il est convenu d'appeler le « développement durable » (*sustainable development*). S'agissant d'assurer aux générations futures des potentialités de vie au moins égales à celles qui existent aujourd'hui, le développement est ainsi devenu un enjeu éthique majeur.

2. Romanisation et développement

Les concepts de développement et de sous-développement ont été appliqués par les historiens aux sociétés antiques, en particulier dans le cadre du débat opposant modernistes et primitivistes. En réaction contre un discours qui exaltait la réussite de Rome et la modernité de son économie, d'autres historiens en ont souligné les limites. Le nombre des villes, le luxe de l'aristocratie, la somptuosité des réalisations architecturales ont été invoqués tantôt comme preuve indiscutable du niveau de développement atteint par Rome, tantôt comme facteurs de sous-développement. Ainsi, dans la lignée de M.I. Finley (1973), P. Garnsey et R. Saller (1987) considèrent que l'empire romain est caractérisé par « une économie sous-développée » (titre du chapitre IV de *L'Empire romain*).

Si le caractère excessif des positions attribuées à Rostovtzeff (1926) et Finley (1973) est aujourd'hui largement admis (Morris, Saller, Scheider 2007), l'usage courant qui associe romanisation et développement continue de poser problème. La remise en question récente du premier terme (romanisation) n'a pas conduit à une réflexion de fond sur ce que l'on entend par le second (développement). Le problème tient au fait que les mécanismes de l'économie antique, en particulier les relations économiques entre Rome et les provinces, sont appréhendés d'une manière globale, à très petite échelle, privilégiant de ce fait un point de vue romanocentriste. Cette situation peut s'expliquer par une tradition historiographique qui survalorise les sources

écrites, et par le déséquilibre des sources historiques (qui surdocumente Rome et l'Italie, ou plutôt sous-documente les provinces).

Il n'est sans intérêt de réexaminer, à la lumière des acquis récents de l'archéologie, les arguments développés par les uns et les autres dans les années 1980. P. Garnsey et R. Saller (1987) réagissaient en fait aux thèses développées par K. Hopkins (1980), qui cherchait à démontrer une expansion du commerce sous l'Empire. Les arguments d'Hopkins sont au nombre de quatre : – l'obligation pour les provinces de payer l'impôt en numéraire aurait entraîné une augmentation considérable du volume des échanges dans l'Empire ; – la consommation (en particulier d'objets manufacturés) serait beaucoup plus forte à l'époque romaine qu'auparavant en Occident ; – le nombre élevé d'épaves témoignerait d'un commerce maritime d'une intensité sans équivalent par le passé ; – enfin, l'augmentation de la masse monétaire aurait permis le financement d'un commerce interrégional plus important. Pour M. Crawford (1985 ; 1986), l'obligation du paiement des impôts en espèces est l'un des facteurs qui ont permis à l'économie monétaire de l'Italie romaine de s'étendre aux autres régions de l'Empire, ainsi que le pouvoir d'achat des soldats payés en numéraire et la nécessité pour les élites locales de trouver de l'argent pour le dépenser à Rome.

P. Garnsey et R. Saller (1987) doutent de la validité de ces arguments. Selon eux, le potentiel de croissance de l'économie romaine était limité par de multiples facteurs d'ordre structurel : – facteurs démographiques (importance de la population, majoritairement rurale, pauvre et autosubsistante) ; – facteurs techniques (bas niveau technologique, absence d'innovation impliquant la faiblesse de la productivité et des excédents, lenteur des transports, archaïsme des institutions et du droit commerciaux) ; – facteurs comportementaux (perspectives limitées et conformisme des élites locales, valorisation de la consommation ostentatoire au détriment de l'investissement) ; – facteurs fiscaux (lourdeur des prélèvements (impôts, réquisitions, loyers) et prépondérance des prélèvements en nature) ; – facteurs économiques (faiblesse de la demande, pouvoir d'achat limité des soldats, monétisation limitée de l'économie, rôle fondamentalement exploiteur des villes, peuplées de consommateurs improductifs). En outre, P. Garnsey et R. Saller (1987) rappellent, à la suite de K. Polanyi et M.I. Finley, que toute circulation de marchandises n'est pas à proprement parler du commerce au sens d'échanges sur un marché dans l'Antiquité. Les arguments exposés par K. Hopkins prouveraient avant tout l'importance du commerce administré qui permettait le ravitaillement des armées et les redistributions (annone).

Le recours aux données archéologiques invitait déjà néanmoins P. Garnsey et R. Saller (1987) à reconnaître que l'économie était capable d'une certaine expansion sous le Principat. Les deux auteurs admettent des évolutions dans deux domaines : – les aménagements apportés au droit des sociétés et des

intermédiaires ; – les développements de l'agriculture dans les provinces occidentales, en particulier en Gaule (extension de l'*ager*, innovations et amélioration des techniques, reconversion des terres, développement de nouvelles cultures). Parmi les facteurs de croissance envisagés pour la Gaule, ils soulignent le rôle stimulateur des investissements étrangers et surtout l'apparition de nouveaux débouchés (pour la production agricole et artisanale) liés à l'expansion urbaine, à la concentration des garnisons dans le Nord et surtout aux énormes besoins de la population de Rome. Ils concluent cependant : « Ces changements représentent un progrès, mais dans certaines limites : ils s'accordent avec une augmentation de la productivité, mais seulement une augmentation modérée. D'un point de vue comparatiste, c'est-à-dire en comparant avec des périodes de l'histoire où l'on assista à des progrès techniques majeurs, le Principat mérite d'être défini comme une période de relative stagnation » (Garnsey, Saller 1987 : 119). On ne peut donc pas parler selon eux de développement, car une croissance de ce genre ne pouvait se maintenir d'elle-même et aboutir à des changements structureaux, et parce que l'immense majorité de la population restait exclue des profits de cette croissance.

Les limites d'un tel raisonnement sont à mon sens de deux ordres. Le premier relève de la documentation disponible et utilisée par les auteurs. D'une manière symptomatique, P. Garnsey et R. Saller (1987 : 118-119) remarquent en concluant le chapitre en question : « Nos sources sur l'agriculture des provinces sont évidemment très limitées et l'archéologie ne peut pas combler les lacunes de la littérature ». Une telle assertion n'est plus aujourd'hui recevable, la documentation disponible pour la Gaule (et bien d'autres provinces) ayant été profondément renouvelée par l'apport conjoint de l'archéologie préventive, de l'archéologie spatiale (prospections pédestres et aériennes) et des études paléoenvironnementales, dont l'essor est allé croissant depuis les années 1990. La seconde limite tient à la faiblesse du modèle utilisé. Fondé sur la théorie de la domination et de la dépendance inspirée du schéma colonial, il est fondamentalement romanocentriste, et donc trop globalisant et généralisateur. Les conditions jugées favorables pour la croissance sous le Principat sont la stabilité politique (la *pax Romana*), l'extension des territoires sous contrôle romain et l'installation de soldats italiens dans les colonies. Les auteurs admettent leur ignorance de la nature de la vie économique des cités. De fait, ils n'envisagent jamais la dynamique économique (et plus largement socio-culturelle) des sociétés et des régions provinciales.

3. Pour une approche régionale du développement

Dans deux articles parus en 2003 et 2007, P. Leveau dresse un bilan du développement économique des provinces de l'Occident romain (Leveau

2003 ; 2007a) (Fig.2). Il s'agit là d'une avancée méthodologique et conceptuelle majeure. Méthodologique, parce qu'elle fait appel à l'ensemble de la documentation disponible, en particulier archéologique et paléoenvironnementale. Conceptuelle, parce qu'elle propose de changer d'échelle dans la caractérisation des dynamiques et des processus de développement, que P. Leveau entreprend d'observer à l'échelle régionale et dans la longue durée. Il utilise pour cela les concepts de « centre et périphérie » et de « seuil de spatialisation », susceptibles de rendre compte des inégalités spatiales et temporelles du développement, et est amené à critiquer le concept de « romanisation » pour l'ambiguïté qu'il introduit dans la perception des processus en question.

P. Leveau relativise l'impact de l'exploitation des provinces par Rome sur le développement régional. Il est nécessaire tout d'abord de prendre en compte l'hétérogénéité de l'espace considéré et la diversité des situations régionales : – diversité des situations héritées (le « substrat »), qui renvoie à des niveaux et des modalités de développement préromain très variables suivant les régions ; – hétérochronie de la conquête romaine, qui s'étale sur deux siècles. Il est nécessaire ensuite de ne pas surestimer la capacité d'action du pouvoir romain. P. Leveau rappelle, par exemple, que l'effort de l'État romain en matière d'infrastructure routière s'est limité à la construction des *viae militares* indispensables au fonctionnement du *cursum publicum*. Il a bénéficié de l'équipement routier préexistant. Le réseau routier, s'il a permis le contrôle et l'exploitation des provinces, a aussi (et peut-être surtout) favorisé le développement régional. Enfin, il ne faut pas exagérer le poids de l'exploitation des provinces par Rome. P. Leveau montre que l'organisation d'aires de collecte au profit du Centre, si elle a pu conduire à des spécialisations agricoles, n'a jamais abouti à des formes de monocultures comparables à celles qui furent imposées aux colonies européennes au XIX^e siècle. L'économie agricole de l'Afrique, comme celle de la Gaule ou de l'Espagne, ne doit pas être envisagée exclusivement en fonction du marché romain mais surtout en relation avec le marché local et régional (Leveau 2005). Il est assuré, par exemple, que la consommation des élites gallo-romaines a joué un rôle important dans le développement de la viticulture en Gaule, où celle-ci est l'une des principales sources de richesse. Seule l'exploitation des mines et des métaux précieux semble avoir fait l'objet d'une coordination globale, comme l'atteste le rythme de l'activité des districts d'Occident : cela s'explique par le contrôle exercé par l'État sur les *metalla*. Il n'empêche que les activités minières et métallurgiques, au sens large, doivent être replacées elles aussi dans leur contexte régional car elles constituent de puissants facteurs de développement (regroupement de populations, investissements des élites italiennes et provinciales, échanges interrégionaux).

P. Leveau propose ensuite de réévaluer la capacité de développement des régions de l'Occident romain (Fig.2). L'extension de l'*ager* par rapport au

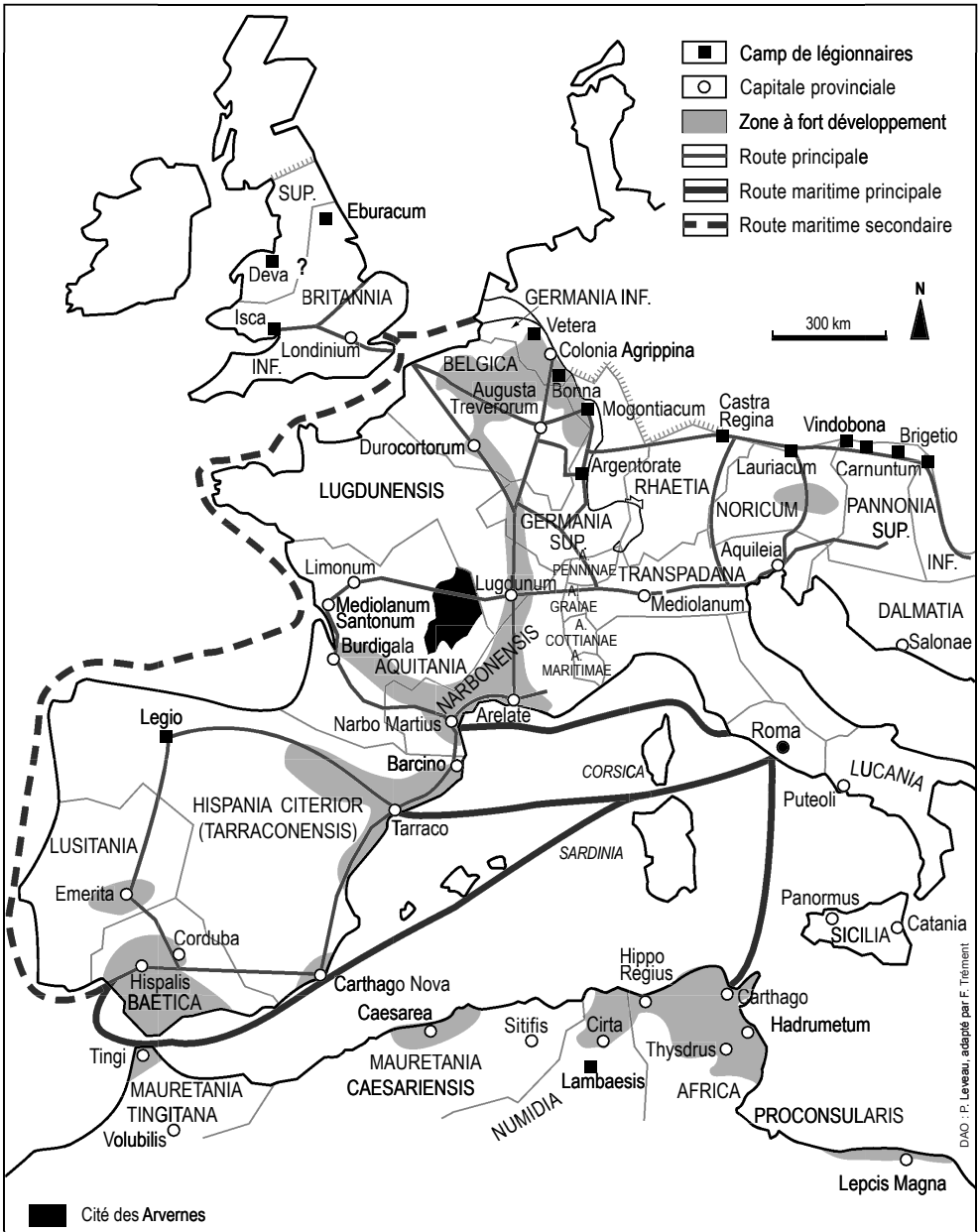


Fig.2 : Carte du développement économique des provinces romaines d'Occident au Haut-Empire. Source : Leveau 2007.

saltus à l'époque romaine est largement démontrée par l'archéologie et les études paléoenvironnementales. Elle s'opère à travers la mise en valeur de milieux à contrainte écologique forte (zones désertiques et montagne) et la conquêtes de nouvelles terres (drainage des marais, centuriations), grâce à de

réels progrès techniques (attelage, outillage agricole, moulin hydraulique) et agronomiques (sélection, adaptation de nouvelles plantes), et surtout grâce à un changement d'échelle dans leur application (grande hydraulique, réseaux de drainage). Les études paléoenvironnementales reflètent clairement l'impact du développement régional sur le milieu mais obligent à en spécifier la nature et à en relativiser le poids dans la longue durée. Ainsi, les recherches palynologiques conduites ces dernières années dans les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes montrent que la vraie rupture dans la conquête des milieux montagnards a lieu à la fin du Moyen Âge et non à l'époque romaine (Galop 1998 ; Miras 2004 ; Segard 2005).

Les *villae* constituent également d'excellents marqueurs du développement des campagnes. Le nombre de 1000 *villae* comptabilisées par J.T. Smith (1997) pour la Gaule il y a une quinzaine d'années est très nettement inférieur à la réalité, qui devait plutôt s'élever à plusieurs dizaines de milliers². Si la définition et la caractérisation archéologique des *villae* font encore débat, un consensus relatif s'est établi autour de leur signification socio-économique (Leveau, Gros, Trément 2000). P. Leveau y voit l'instrument de la conquête agricole de l'Occident par l'agriculture romaine et insiste sur le lien qui les unit avec le processus d'urbanisation. Centre d'exploitation agricole et bâtiment résidentiel, la *villa* traduit à la fois un mode de vie et un mode d'exploitation rationnel des campagnes qui témoignent tout deux de leur intégration dans le système socio-économique romain (Trément 2010a)³.

Le développement économique des provinces romaines n'est pas seulement agricole. Il est aussi artisanal et industriel. Le dynamisme de la production artisanale en Gaule a été mis en relation avec le nombre remarquable des *vici* reconnus, surtout en Lyonnaise et en Belgique, pour asseoir l'hypothèse de l'émergence d'une classe nouvelle d'aristocrates ouverts à l'innovation et tirant leur richesse du développement industriel et artisanal, ainsi que d'une classe moyenne d'artisans et de paysans habitant ces bourgades. Les recherches en cours obligent à nuancer fortement l'idée d'un modèle socio-économique gaulois original. P. Leveau a montré le poids d'une historiographie finaliste visant à trouver les racines du développement industriel moderne dans l'Antiquité. En réalité, l'ubiquité est l'une des caractéristiques majeures des installations artisanales, que l'on retrouve aussi bien dans les *suburbia* des grandes villes que dans les *vici*, les établissements ruraux ou bien isolés. La carte des productions artisanales reste à élaborer. Une synthèse réalisée par M. Polfer (1999) a montré, pour la métallurgie, que des régions productrices supposées antiques sont en réalité médiévales. L'auteur propose une nouvelle typologie des zones de production sidérurgique primaire qui remet en question les schémas établis. Classant les districts selon leur importance, – majeure (Montagne Noire, Yonne), moyenne (Morvan, Berry) et mineure

(Berthelange, Mâconnais, Alpes méridionales) –, il esquisse une nouvelle géographie du développement économique. Le dynamisme du *vicus* en Gaule septentrionale serait lié en réalité non pas tant à l'organisation de la production artisanale et à un type de structure sociale qu'à un processus spécifique d'urbanisation qui s'expliquerait par l'absence d'une tradition ancienne d'*urbanitas*, comparable à celle des régions méditerranéennes. Son développement résulterait par conséquent non pas d'un transfert du modèle urbain romain (modèle diffusionniste) mais d'une évolution interne au monde gaulois (modèle évolutionniste). P. Leveau est ainsi amené à contester l'hypothèse, avancée en particulier par C. Haselgrove (1987), d'un déplacement des pôles de développement économique des régions méditerranéennes vers le Nord-Ouest de l'Empire, où se concentreraient progressivement les nouvelles « régions centrales » qui marginaliseraient la zone méditerranéenne. Il voit là davantage le résultat du déplacement du centre de pouvoir vers la périphérie que celui du poids économique acquis par ces régions.

P. Leveau aboutit à la conclusion que l'intégration dans le monde romain est en réalité plus un facteur de diversification régionale que d'homogénéisation des espaces, et que les dynamiques du développement régional ne sont pas incompatibles avec la domination durable exercée par Rome sur ses provinces. Le renouvellement en cours des connaissances, dû en grande partie à l'apport de l'archéologie, montre que le développement économique est un phénomène hétérogène, dans le temps et dans l'espace, dont il convient d'écrire l'histoire à l'échelle régionale et dans la longue durée si l'on veut en comprendre les mécanismes complexes. P. Leveau propose d'adapter la classification de J. Friedmann (1973) qui, parmi les sociétés de l'âge industriel, distingue les « régions centrales » (*core regions*), les « régions de transition en développement » (*upward-transition regions*), les « zones périphériques ouvertes au développement » ou « régions frontières » (*resources frontier regions*) et les « régions de transition en déclin » (*downward-transition regions*), en ajoutant une cinquième catégorie constituée par les régions dans lesquelles se sont perpétuées les formes de vie économique périphérique dominantes durant la période protohistorique (« régions marginales »). Dans cette optique évolutionniste, les différenciations régionales générées par l'intégration dans le système romain constitueraient le moteur du développement économique.